

Commission de services régionaux de Fundy
États Financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018



**Fundy Regional
Service Commission**

**Commission de Services
Régionaux de Fundy**

Commission de services régionaux de Fundy

Index des états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2018

<u>Table des matières</u>	<u>Page</u>
Rapport du Vérificateur Indépendant	1-2
États Financiers	
État des opérations consolidé	3
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la valeur nette des biens	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 35

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

À l'attention des membres de la Commission de services régionaux de Fundy

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers de la Commission de services régionaux de Fundy (la Société), lesquels comprennent l'état de la situation financière en date du 31 décembre 2018 ainsi que les états des opérations, les modifications apportées à la dette nette et les flux de trésorerie pour l'exercice alors terminé, accompagnés de notes au sujet des états financiers et d'un résumé des principales politiques comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, sous tous les aspects importants, la situation financière de la Société au 31 décembre 2018 et les résultats de ses opérations et flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, le tout conformément aux normes de comptabilité canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons procédé à notre vérification conformément aux normes de vérification canadiennes généralement reconnues. Nos responsabilités découlant de ces normes sont décrites plus à fond à la section « Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers ». Nous sommes indépendants de la Société selon les exigences déontologiques pertinentes à notre vérification des états financiers au Canada et nous avons respecté nos autres responsabilités déontologiques à l'égard de ces exigences. À notre avis, les preuves obtenues pour effectuer notre vérification sont suffisantes et appropriées pour justifier notre opinion.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers

La direction a la responsabilité de préparer et de présenter fidèlement les états financiers selon les normes canadiennes de comptabilité du secteur public et d'exercer le contrôle interne jugé nécessaire par la direction pour permettre la préparation d'états financiers libres d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

Dans la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la Société à demeurer en activité, en divulguant, selon le cas, les questions relatives à la poursuite de ses activités et s'y référant comme base de la comptabilité dans l'exercice des activités à moins que la direction ait l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou qu'elle n'ait pas d'autre choix réaliste de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance de la Société sont responsables d'en surveiller le processus d'établissement de l'information financière.

Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers

Nous avons pour objectifs d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont, dans l'ensemble, libres d'inexactitudes importantes, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et de présenter un rapport de vérification contenant notre opinion. Une assurance raisonnable se veut un degré élevé d'assurance sans toutefois garantir que la vérification effectuée selon les normes canadiennes de vérification généralement reconnues repérera toutes les inexactitudes importantes possibles. Les inexactitudes peuvent découler de la fraude ou de l'erreur et sont jugées importantes si, individuellement ou collectivement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques prises par les utilisateurs en se fondant sur ces états financiers. Dans le cadre d'une vérification selon les normes canadiennes de vérification généralement reconnues, nous exerçons un jugement professionnel et entretenons un scepticisme professionnel tout au long de la vérification. De plus, nous nous efforçons de ce qui suit :

- Repérer et évaluer les risques d'inexactitude importante des états financiers, qu'ils découlent de la fraude ou de l'erreur, concevoir et exécuter des procédures de vérification tenant compte de ces risques et obtenir, aux fins de la vérification, les preuves suffisantes et appropriées pour justifier notre opinion. Le risque de ne pas détecter une inexactitude importante découlant de la fraude est plus élevé que celui d'une inexactitude découlant de l'erreur du fait qu'une fraude peut comporter une collusion, de faux documents, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou représentations ou un contournement des contrôles internes.
- Obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent à la vérification afin de concevoir des

procédures de vérification qui sont appropriées dans les circonstances, mais pas aux fins d'exprimer une opinion au sujet de l'efficacité du contrôle interne de la Société.

- Évaluer le bien-fondé des politiques comptables ainsi que la nature raisonnable des estimations comptables et des divulgations connexes faites par la direction.
- Porter une conclusion sur le caractère approprié de l'utilisation, par la direction, du critère de continuité de l'exploitation en comptabilité et, d'après les preuves de vérification obtenues, sur l'existence d'une incertitude importante qui pourrait jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus, dans notre rapport de vérification, d'attirer l'attention sur les divulgations connexes des états financiers ou, si ces divulgations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les preuves obtenues pour la vérification jusqu'à la date de notre rapport du vérificateur. Cependant, des circonstances ou événements futurs pourraient éventuellement entraîner la cessation des activités de la Société.
- Évaluer globalement la présentation, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et déterminer si les états financiers sont représentatifs des opérations et circonstances sous-jacentes et présentent fidèlement la situation financière de la Société.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance au sujet, entre autres, de la portée planifiée de la vérification et de son calendrier ainsi que des constatations principales de la vérification, y compris les déficiences notables du contrôle interne que nous avons remarquées pendant notre vérification.



Saint John, au Nouveau-Brunswick
le 27 mai 2019

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Commission de services régionaux de Fundy

État des opérations consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2018)

	2018	(Redressé) 2017	
	(Non vérifié)		
	Budget		
	(note 24)	Réel	Réel
Revenus			
Contributions des membres	2 358 206 \$	2 632 028 \$	2 389 519 \$
Ventes de services	5 478 194	5 655 577	5 364 145
Transferts gouvernementaux	0,00	175 302	103 570
Intérêts	0,00	72 049	49 602
Gain sur vente de placements	0,00	11 682	13 505
	<u>7 836 400</u>	<u>8 546 638</u>	<u>7 920 341</u>
Dépenses			
Services régionaux de planification et de coopération	70 772	42 847	58 946
Services locaux de planification	237 560	244 491	196 037
Services ayant trait aux déchets solides	7 832 476	7 762 571	7 465 718
Installation de production d'énergie	337 009	263 068	579 665
Perte sur aliénation d'actifs d'immobilisation	0,00	49 872	86 999
	<u>8 477 907</u>	<u>8 362 849</u>	<u>8 387 365</u>
Excédent de fonctionnement annuel (déficit)	<u>(641 507) \$</u>	183 789	(467 024)
Excédent de fonctionnement accumulé			
Début d'exercice			
Établi antérieurement		20 456 026	20 656 666
Redressement des exercices précédents		(2 756 589)	2 490 205
Redressé		<u>17 699 437</u>	<u>18 166 461</u>
Fin d'exercice		<u>17 883 226 \$</u>	<u>17 699 437 \$</u>

Voir les notes d'accompagnement des états consolidés

Commission de services régionaux de Fundy
État consolidé des gains et pertes de réévaluation
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	(Redressé) 2017
	<hr/>	<hr/>
Gains non réalisés (pertes) attribuables à :		
Placements de portefeuille	(82 887) \$	31 698 \$
Montants reclassés dans l'état des opérations		
Gains réalisés (pertes) sur placements de portefeuille	(11 682)	(13 505)
	<hr/>	<hr/>
Gains nets de réévaluation (pertes) pour l'exercice	(94 569)	18 193
Gains de réévaluation (pertes) cumulés		
Début d'exercice	115 027	96 834
	<hr/>	<hr/>
Fin d'exercice	20 458 \$	115 027 \$
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

Voir les notes d'accompagnement des états financiers consolidés

Commission de services régionaux de Fundy
État consolidé de la situation financière
au 31 décembre 2018

	2018	(Redressé) 2017
Actifs financiers		
Encaisse (note 3)	446 478 \$	752 558 \$
Comptes débiteurs		
Actif général (note 4)	711 083	504 865
À recevoir du gouvernement fédéral et de ses organismes (note 5)	242 730	105 868
À recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick	62 788	99 981
Placements de portefeuille (note 7)	2 005 254	2 050 820
	<u>3 468 333</u>	<u>3 514 092</u>
Passif		
Dette bancaire (note 8)	2 507 589 \$	7 761 \$
Comptes fournisseurs et charges à payer	892 457	763 719
Dépôts de sécurité des clients	99 666	99 266
Produit comptabilisé d'avance	15 942	29 395
Dette à long terme (note 9)	108 000	214 000
Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture (note 10)	1 412 307	1 289 432
	<u>5 035 961</u>	<u>2 403 573</u>
ACTIF NET (DETTE)	<u>(1 567 628)</u>	<u>1 110 519</u>
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 19)	63 885 539	59 727 864
Amortissement accumulé (note 19)	(44 553 294)	(43 097 804)
	<u>19 332 245</u>	<u>16 630 060</u>
Frais de financement reportés	300	898
Inventaire des fournitures	73 292	56 898
Charges payées d'avance	65 475	16 089
	<u>19 471 312</u>	<u>16 703 945</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>17 903 684 \$</u>	<u>17 814 464 \$</u>
L'excédent accumulé se compose de :		
Excédent de fonctionnement accumulé (page 2)	17 883 226 \$	17 699 437 \$
Gains de réévaluation cumulés (page 3)	20 458	115 027
	<u>17 903 684 \$</u>	<u>17 814 464,00 \$</u>

Engagements (Note 25)

Voir les notes d'accompagnement des états financiers consolidés

Au nom de la Commission

Approuvé par :

Commissaire _____

Commissaire _____

Commission de services régionaux de Fundy
État consolidé de la valeur nette des biens
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	(Redressé) 2017
Surplus d'exploitation annuel (déficit)	183 789 \$	(467 024) \$
Ajouter (déduire) :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 594 356)	(1 745 856)
Revenus d'aliénation d'immobilisations corporelles	15 000	4 778
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 827 298	2 173 762
Amortissement de frais de financement reportés	598	1 662
(Gain) perte sur vente d'immobilisations corporelles	49 872	86 999
Acquisition d'inventaires	(16 393)	-
Consommation d'inventaires	-	17 070
Augmentation des actifs payés d'avance	(49 386)	(16 089)
	<u>(2 583 578)</u>	<u>55 302</u>
Gains nets de réévaluation (pertes)	(94 569)	18 193
Augmentation (diminution) de la valeur des biens	(2 678 147)	73 495
Actif net		
Début d'exercice	<u>1 110 519</u>	<u>1 037 024</u>
Fin d'exercice	<u>(1 567 628) \$</u>	<u>1 110 519 \$</u>

Commission de services régionaux de Fundy
État consolidé des flux de trésorerie
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018

	2018	(Redressé) 2017
Augmentation (diminution) des liquidités et quasi-liquidités		
Transactions opérationnelles		
Excédent de fonctionnement annuel (déficit)	183 789 \$	(467 024) \$
Perte (gain) sur aliénation d'immobilisations corporelles	49 872	86 999
Perte (gain) sur vente de placements	(11 682)	(13 505)
Amortissement d'immobilisations corporelles	1 827 298	2 173 762
Amortissement de frais de financement reportés	598	1 662
Débiteurs - général	(203 218)	125 665
Débiteurs - gouvernement fédéral et ses organismes	(136 862)	(21 736)
Débiteurs - gouvernement du Nouveau-Brunswick	37 193	-
Comptes débiteurs et charges à payer	128 738	235 265
Dépôts de sécurité des clients	400	517
Revenus reportés	(13 453)	-
Passif activités de fermeture et d'après-fermeture	122 875	112 750
Inventaire des fournitures	(16 393)	17 070
Dépenses payées d'avance	(49 386)	(16 089)
	<u>1 916 769</u>	<u>2 234 302</u>
Transactions d'immobilisation		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 594 356)	(1 745 856)
Revenus de vente d'immobilisations corporelles	15 000	4 778
	<u>(4 579 356)</u>	<u>(1 741 078)</u>
Transactions de financement		
Émission de dette bancaire	2 499 828	(4 108)
Remboursement de la dette à long terme	(106 000)	(498 000)
	<u>2 393 828</u>	<u>(502 108)</u>
Transactions d'investissement		
Revenus de vente de placements	383 212	487 557
Achat de placements	(420 533)	(705 499)
	<u>(37 321)</u>	<u>(217 942)</u>
Augmentation (diminution) nette des liquidités et quasi-liquidités	(306 080)	(226 826)
liquidités et quasi-liquidités		
Début d'exercice	<u>752 558</u>	<u>979 384</u>
Fin d'exercice	<u>446 478 \$</u>	<u>752 558 \$</u>

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

1. Objet de l'organisation

La Commission de services régionaux de Fundy a été établie en vertu de la *Loi sur la prestation de services régionaux* et du décret 2012-91 du Nouveau-Brunswick qui fixent les limites de la région.

L'article 38 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2013, a dissout l'ancienne Commission des déchets solides de Fundy et, par un décret relevant de l'article 41, a transféré la totalité des actifs, passifs, pouvoirs et responsabilités de l'ancienne Commission des déchets solides à la Commission de services régionaux.

L'article 45 de la *Loi sur la prestation de services régionaux* est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 et a dissout l'ancienne Commission d'aménagement de district établie en vertu de la *Loi sur l'urbanisme* et, par décret ministériel relevant de l'article 48, a transféré la totalité des actifs, passifs, droits, obligations, pouvoirs et responsabilités de l'ancienne Commission d'aménagement de district à la Commission de services régionaux.

Les affaires, activités et opérations de la Commission sont dirigées et régies par un conseil d'administration constitué conformément à la *Loi sur la prestation de services régionaux*. Le conseil est composé a) des maires de chacune des municipalités ou communautés rurales et, b) dans le cas où un membre de la Commission est un district de services locaux (DSL), d'un représentant spécial choisi conformément au décret 2012-109 du Nouveau-Brunswick.

La Commission a pour mandat ce qui suit :

- a) Fournir aux municipalités et DSL des services d'élimination des déchets.
- b) Fournir des services de planification de l'aménagement du territoire à tous les DSL et à toute municipalité qui veut recevoir le service.
- c) Élaborer des stratégies régionales de planification qui favorisent des pratiques d'aménagement durable et coordonné entre les communautés et qui influencent et orientent la situation et la disposition de l'infrastructure notable en plus de servir d'outils pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.
- d) Servir de point central aux communautés pour planifier, coordonner et mettre en commun leurs ressources sur une base régionale en vue de permettre une réaction plus efficace aux urgences.
- e) La Commission se veut l'entité intermédiaire des municipalités et DSL pour définir les besoins, la portée et le financement des installations de loisirs. De plus, elle fournira les services concernant l'élaboration des ententes et l'obtention d'aide financière provinciale sur le plan régional ou sous-régionale.

2. Résumé des principales politiques comptables

Les états financiers consolidés de la Commission représentent les déclarations de la direction et ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus pour les administrations locales, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers préparés selon la comptabilité dans le secteur public (CSP) mettent l'accent sur la situation financière de la Commission et son évolution. L'état consolidé de la situation financière porte sur la totalité de l'actif et du passif de la Commission.

Ces états financiers consolidés ne portent sur aucune autre entité.

Les aspects importants des politiques comptables adoptées par la Commission sont les suivants :

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

2. Résumé des principales politiques comptables (suite)

Entité comptable

Les états financiers consolidés reflètent fidèlement les éléments d'actif et de passif ainsi que les revenus, les dépenses et les variations de la dette nette et des flux de trésorerie de l'entité comptable. Celle-ci est elle-même formée de toutes les organisations et entreprises responsables envers la Commission de la gestion et des ressources qui lui appartiennent et qu'elle contrôle.

Les transactions et les bilans interministériels et organisationnels sont éliminés.

Budget

Les chiffres budgétaires contenus dans ces états financiers ont été approuvés par la Commission le 16 octobre 2017.

Constatation des produits

- a) Les redevances de déversement des déchets solides sont enregistrées chaque fois que des déchets sont livrés au site d'enfouissement et que leur perception est raisonnablement assurée.
- b) Les ventes de matières recyclables sont enregistrées quand des lots sont prêts à être expédiés de l'installation de recyclage et quand leur valeur réalisable peut être déterminée et que la perception est raisonnablement assurée.
- c) Les contributions versées par les membres pour la planification régionale et la coopération sont enregistrées dès que les services sont fournis et que la perception est raisonnablement assurée.
- d) Les contributions versées par les membres pour la planification locale sont enregistrées dès que les services sont fournis et que la perception est raisonnablement assurée.
- e) Les revenus de placements et d'autres sources sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Comptabilisation des dépenses

Les dépenses sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements impayés pour des biens et services ayant trait à l'exercice en cours sont comptabilisés à la date de l'État de la situation financière.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement de déchets solides

La Commission suit les normes 3270 de la CSP de CPA Canada pour la présentation fidèle du passif lié aux activités de fermeture et d'après-fermeture d'une décharge de déchets solides. Les activités de fermeture comprennent le recouvrement final et la végétation, les dispositifs de contrôle du drainage et les installations de surveillance du lixiviat et de la qualité de l'eau et la surveillance ou la récupération des gaz. Il faut aussi surveiller le site quand il ne peut plus accepter de déchets, y compris des zones tampons de terrain, le traitement et la surveillance du lixiviat, la surveillance de l'eau souterraine et de surface, la surveillance et la récupération du gaz et l'entretien permanent des systèmes de contrôle, des dispositifs de drainage et du recouvrement final.

Le passif est comptabilisé à mesure que la capacité du site d'enfouissement est utilisée. L'usage est mesuré sur une base volumétrique.

Rôle des estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés au Canada exige que la direction fasse des estimations qui se répercutent sur les montants enregistrés de l'actif et du passif et la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers consolidés et sur le montant des revenus et des dépenses déclarés pendant la période comptable. Les estimations importantes comprennent la prévision des créances douteuses, la vie utile et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles, les coûts futurs des activités de fermeture et d'après-fermeture. Ces estimations sont revues périodiquement et, à mesure que des rajustements deviennent nécessaires, ils sont enregistrés dans les produits de la période où ils deviennent connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

2. Résumé des principales politiques comptables (suite)

Instruments financiers

La Commission suit les normes CSP 3450 de CPA Canada.

Mesure des instruments financiers

À l'origine, la Commission mesure ses éléments d'actif et de passif financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions avec lien de dépendance.

Par la suite, la Commission mesure tous ses éléments d'actif et de passif financiers au coût amorti, sauf pour les investissements dans des instruments d'actions cotées sur des marchés actifs, lesquels sont mesurés à leur juste valeur. La variation de la juste valeur de ces placements de portefeuille est constatée et redressée dans les gains et pertes de réévaluation.

Les éléments d'actifs financiers mesurés au coût amorti comprennent les liquidités, les investissements à revenu fixe et en fonds communs de placement, les comptes clients, le revenu de placement à recevoir, les sommes dues du gouvernement fédéral et du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend la dette bancaire, les comptes créditeurs et les charges à payer, les dépôts de sécurité, le revenu reporté et la dette à long terme.

Baisse de valeur

La valeur de l'actif financier mesuré au coût est vérifiée lorsque des indices laissent croire à une baisse de valeur. Le montant de la réduction de valeur est constaté dans les opérations. La perte de valeur constatée antérieurement peut être reprise en mesure de l'amélioration, le cas échéant, soit directement soit par un rajustement du compte de provision, pourvu qu'elle ne soit pas plus élevée que le montant qui aurait été inscrit à cette date si le regain de valeur n'avait pas été constaté antérieurement. Le montant de la reprise de valeur est constaté dans les opérations.

Coûts de transaction

La Commission constate ses coûts de transaction dans les opérations pendant la période où ils sont engagés. Cependant les instruments qui ne seront mesurés à leur juste valeur ultérieurement sont rajustés d'après les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, leur émission ou leur hypothèse.

Liquidités et quasi-liquidités

Les liquidités et quasi-liquidités comprennent l'encaisse, les soldes bancaires, les dépôts à court terme dont les termes initiaux étaient de trois mois ou moins et les découverts bancaires. Les emprunts bancaires sont considérés comme des activités de financement.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

2. Résumé des principales politiques comptables (suite)

Immobilisations corporelles

La Commission suit les normes 3150 de la CSE des CPA du Canada : immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût qui comprend tous les montants directement attribuables à l'acquisition, à la construction, à l'aménagement ou à la rénovation de l'actif. Les immobilisations corporelles données ou fournies à titre d'apport sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de la construction ou de l'apport. Le seuil de capitalisation est de 10 000 \$. L'amortissement commencera en juin de l'année où les coûts ont été engagés et aucun amortissement n'est constaté l'année de l'aliénation, sauf pour les cellules d'enfouissement, qui sont amorties sur la période d'utilisation réelle. Les éléments d'actif en construction ne sont pas amortis tant qu'ils ne sont pas disponibles pour servir à la production. Le coût de l'immobilisation corporelle est amorti sur sa vie utile estimée comme suit :

Type d'actif	Base d'amortissement	Vie utile estimée
Site d'enfouissement et chemins	volume utilisé	Durée de vie du site
Bâtiments	volume utilisé	Durée de vie du site
Bâtiments (compost et installation de recyclage - fondation)	volume utilisé	Durée de vie du site
Bâtiments (compost et install. recycl. - charpente et protection)	linéaire	20 ans
Système de production de gaz	linéaire	9 ans
Cellules d'enfouissement	linéaire	3-5 ans
Véhicules	linéaire	5-10 ans
Machinerie lourde	linéaire	5-20 ans
Équipement	linéaire	5-10 ans
Meubles et accessoires	linéaire	10 ans

Biens et services en apport

Sauf pour les immobilisations corporelles, comptabilisées à leur juste valeur, les biens et services fournis en apport ne sont pas constatés dans les états financiers.

Inventaire de fournitures

L'inventaire est évalué au montant le plus bas, selon le coût ou le coût de remplacement net, basé sur le coût moyen.

Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

La Commission suit les normes 3250 et 3255 de CSP des CPA du Canada dans la présentation de ses états financiers et la divulgation.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

2. Résumé des principales politiques comptables (suite)

Information segmentée

La Commission fournit des services d'élimination des déchets, de planification locale et de planification régionale et de coopération dans la zone géographique de la Région 9. Aux fins de la présentation de l'information de gestion, les opérations et activités de la Commission sont organisées par fonction, chacune donnant lieu à un rapport. Cette présentation a été créée pour enregistrer des activités précises visant des objectifs qui correspondent à des règlements, restrictions ou contraintes particulières. Les services sont répartis comme suit :

Services de gestion des déchets solides

Fournit des services d'élimination des déchets solides aux municipalités et districts de services locaux, y compris la prestation de divers programmes de recyclage et récupération, la manipulation des déchets dangereux et des programmes d'éducation du public.

Installation de production d'énergie

Utilise les gaz générés par l'enfouissement pour produire de l'énergie. Les services de gestion des déchets solides utilisent l'électricité produite et le surplus est vendu à Saint John Energy.

Services de planification locale

Fournit des services de planification de l'utilisation du territoire à tous les districts de services locaux (DSL) et aux municipalités qui n'ont pas ce service actuellement. Les services comprennent l'élaboration, la gestion et l'exécution de plans régionaux, la délivrance de permis de construire, l'inspection des bâtiments, l'approbation des lotissements, etc. La Commission encourage les DSL à mettre au point des plans intégrés communs là où c'est possible et approprié.

Services de planification régionale et de coopération

Planification régionale

La Commission est responsable de l'élaboration d'un plan régional ayant pour but de mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans la région. Plus précisément, le plan régional mettra l'accent sur les stratégies qui favorisent les pratiques d'aménagement durable, qui encouragent la coordination de l'aménagement entre les communautés, influencent et orientent l'emplacement de l'infrastructure importante (p. ex. les routes principales, les installations, les sentiers) et rehaussent la coordination de l'aménagement commercial ou industriel. Le plan régional sert aussi d'outil important pour mieux gérer, protéger et harmoniser les ressources et les paysages urbains et ruraux.

Collaboration à des services régionaux de maintien de l'ordre

La Commission aura un rôle de forum où on examinera l'efficacité et l'efficacé des services de police sur une base régionale. De plus, elle définira les problèmes d'intérêt commun dans la région et fournira des directives quant aux priorités des services de police. La Commission trouvera des moyens pour que les forces policières de la région puissent collaborer en vue de partager les coûts, de réduire le doublement et de resserrer les liens entre elles.

Planification régionale des mesures d'urgence

La Commission servira de forum au moyen duquel les municipalités et districts de service locaux parviendront à planifier, coordonner et mettre en commun les ressources régionales afin d'accroître l'efficacité des interventions en cas d'urgence. Toutes ces activités comporteront une collaboration étroite avec l'Organisation des mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick (OMU-NB) en vue d'élaborer des protocoles régionaux d'urgence (précisant les ententes d'aide réciproque entre communautés), de fournir de l'aide à l'élaboration et à l'entretien des plans locaux de mesures d'urgence et de faciliter les projets de formation aux interventions d'urgence régionales et interrégionales.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

Information segmentée (suite)

Planification et partage des coûts - infrastructure régionale des sports, des loisirs et de la culture

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des grandes installations sportives, récréatives et culturelles de la région.

La Commission sert aussi de carrefour pour rapprocher les municipalités et les districts de services locaux en vue de bien cerner le besoin, la portée et le financement nécessaire de nouvelles installations (ou agrandissement ou rénovation d'installations existantes) et en arriver à un consensus. Les ententes de ce genre pourraient être de nature régionale ou sous-régionale et porteraient à la fois sur le coût initial d'immobilisation et les frais de fonctionnement récurrents. Pour obtenir du financement provincial, les promoteurs d'un projet devront obtenir l'appui des communautés susceptibles de profiter des installations envisagées.

La Commission est tenue de respecter les normes toutes les normes provinciales ou autres associées aux services.

3. Argent comptant	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Avec restrictions - fonds de réserve d'immobilisation	76 212 \$	143 \$
Sans restrictions - passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture	74 189	79 943
Sans restrictions	269 077	672 472
	<hr/>	<hr/>
	446 478 \$	752 558 \$
	<hr/>	<hr/>
4. Comptes débiteurs	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Clients	703 109 \$	499 969 \$
Revenu de placements à recevoir - fonds de réserve	640	-
Revenu de placements à recevoir - passif activités de fermeture et d'après-fermeture	7 334	4 896
	<hr/>	<hr/>
	711 083 \$	504 865 \$
	<hr/>	<hr/>
5. À percevoir du gouvernement fédéral et de ses organismes	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	238 880 \$	105 868 \$
Services frontaliers Canada	3 850	-
	<hr/>	<hr/>
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	242 730 \$	105 868 \$
	<hr/>	<hr/>
6. À percevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Environnement et Gouvernements locaux - redevances de déversement	61 581 \$	61 753 \$
Fonds en fiducie pour l'environnement	781	35 348
Autres	426	2 880
	<hr/>	<hr/>
	62 788 \$	99 981 \$
	<hr/>	<hr/>

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

7. Investissements en portefeuille	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Avec restrictions - fonds de réserve	529 092 \$	512 211 \$
Avec restrictions - passif au titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture	1 476 162	1 528 678
Sans restrictions	-	9 931
	<u>2 005 254 \$</u>	<u>2 050 820 \$</u>

Ces investissements se composent comme suit :

	<u>2018</u>		<u>2017</u>	
	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>
Fonds de réserve				
Fonds d'investissements regroupés	529 092 \$	529 092 \$	522 141 \$	522 141 \$
Passif lié à la fermeture et l'après-fermeture				
Revenu fixe canadien	931 694	931 694	907 951	907 951
Actions ordinaires canadiennes	524 011	544 468	505 700	620 727
	<u>1 984 797 \$</u>	<u>2 005 254 \$</u>	<u>1 935 792 \$</u>	<u>2 050 819 \$</u>

Les justes valeurs des actions ordinaires canadiennes ont été déterminées d'après les cotes du marché fournies par le gestionnaire des placements. La juste valeur des investissements à revenu fixe et en fonds communs de placement s'approche de leur valeur comptable.

8. Dette bancaire	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Prêt bancaire à vue, intérêt à taux préférentiel, non garanti	2 500 000 \$	-
Facilité de Visa, limite de 25 000 \$ aux modalités ordinaires de Visa	7 589	7 761
	<u>2 507 589 \$</u>	<u>7 761 \$</u>

La Commission dispose d'une marge de crédit renouvelable de 1 000 000 \$ au taux préférentiel toujours non utilisée en fin d'exercice.

9. Dette à long terme	<u>2018</u>	<u>2017</u>
<u>Débtures - Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick :</u>		
Services de gestion des déchets solides		
BK42, 1,15 % - 2,35 %, à payer le 15 mai 2019, OIC #02-0069	108 000	214 000
	<u>108 000</u>	<u>214 000</u>

La dette à long terme a été approuvée par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

Les versements du principal à faire pendant les cinq prochaines années sont les suivants :

2019	108 000 \$
------	------------

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

10. Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement des déchets solides

Les paragraphes 19(12), 19(13) et 19(14) du règlement 2012-109 afférent à la *Loi sur la prestation de services régionaux* exigent que la Commission établisse et gère un compte et y contribue annuellement en vue des dépenses au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement des déchets solides. Les montants nécessaires pour ces dépenses et pour la contribution annuelle doivent être déterminés selon la recommandation du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada, qui traite du passif des activités liées à la fermeture et à l'après-fermeture.

Les activités liées à la fermeture comprennent toutes celles relatives à la fermeture du site d'enfouissement lui-même telles que le recouvrement final, la végétation et l'achèvement des dispositifs de contrôle du drainage, la surveillance du lixiviat et de la qualité de l'eau et la surveillance ou la récupération des gaz.

Les activités d'entretien liées à l'après la fermeture sont celles portant sur le contrôle du site une fois qu'il ne peut plus accepter de déchets. Elles comprennent l'acquisition de terrain additionnel pour les zones tampons, la surveillance et le traitement du lixiviat, la surveillance de l'eau souterraine et de surface, la surveillance et la récupération du gaz et l'entretien des divers systèmes de contrôle, des systèmes de drainage et du recouvrement final.

Le passif est comptabilisé à mesure que la capacité du site d'enfouissement est utilisée. L'usage est mesuré sur une base volumétrique.

Une étude technique achevée en 2015 a calculé que l'empreinte à la fin de la vie utile du site d'enfouissement contiendrait environ 5 050 500 mètres cubes de déchets équivalant à environ 3 444 000 tonnes. Les activités d'entretien annuel liées à la fermeture et à l'après-fermeture sont évaluées à 270 000 \$ (dollars de 2009) avec augmentation pour l'inflation à 313 004 \$ (dollars de 2015). La Commission a installé partiellement un système de collecte et de surveillance faisant partie du processus futur de fermeture. L'engagement de ces sommes avant la date de fermeture réelle devrait réduire le coût des activités futures liées à la fermeture et à l'après-fermeture.

	2018	2017
Principales constatations et hypothèses de mesure :		
Année d'ouverture du site d'enfouissement	1997	1997
Dernière année prévue de fonctionnement	2048	2048
Ratio de compactage en tonnes métriques par mètre cube	0,7	0,7
Capacité totale estimée (tonnes)	3 449 434	3 450 936
Capacité cumulative estimée jusqu'à la fin de l'exercice (tonnes)	1 439 434	1 373 936
Tonnage annuel enfoui	35 497	60 916
Capacité estimée restante en fin d'exercice (tonnes)	2 010 000	2 077 000
Années estimées d'entretien lié à la fermeture et l'après-fermeture	30	30
Taux d'inflation	2 %	2 %
Taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs	4,5 %	4,5 %
Valeur nette présente de l'entretien annuel lié à la fermeture et l'après-fermeture	332 162 \$	325 649 \$
Solde du financement estimé pour l'entretien lié à la fermeture et l'après-fermeture à la fin de l'exploitation (valeur en dollars de 2048)	12 675 752 \$	12 675 752 \$
Les sorties futures estimées du flux de trésorerie associées aux activités de fermeture et d'après-fermeture sont actualisées à un taux de 4,5 % faisant en sorte que la valeur présente nette totale est évaluée à :	3 384 426 \$	3 238 685 \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

11. Incertitude relative aux données d'évaluation

La Commission a évalué les coûts futurs liés à la fermeture du site d'enfouissement et à la surveillance du site pendant une période subséquente de trente années d'après des hypothèses sur les événements futurs. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture du site d'enfouissement inscrit dans les états financiers aura besoin d'être rajusté si les hypothèses importantes suivantes changent :

- 1) Une étude des coûts détermine que l'évaluation du coût des activités liées à la fermeture et l'après-fermeture diffère des prévisions actuelles.
- 2) Le taux d'inflation estimé à 2 % ou le taux d'actualisation estimé à 4,5 % diffère.
- 3) La capacité totale et la vie utile estimée du site d'enfouissement a été déterminé d'après le tonnage annuel moyen enfoui et le ratio de compactage. Le volume annuel répond à des facteurs tels que la démographie, l'augmentation du réacheminement des déchets et l'innovation technologique, qui varient et qui peuvent tous avoir un effet important sur le site d'enfouissement.

12. Imprévus

Dans le cours de ses activités, la Commission est touchée par diverses réclamations et procédures juridiques. Bien que le résultat final concernant les réclamations et procédures en instance au 31 décembre 2018 ne peut pas être prédit avec certitude, la direction estime que le règlement de ces affaires n'aura pas d'effet notable étant donné que la Commission souscrit à une assurance dont les garanties sont jugées appropriées.

13. Conformité des emprunts à court terme

Emprunt de capital provisoire

La Commission a un pouvoir ministériel exceptionnel pour les emprunts de capital à court terme comme suit :

<u>Approbation n°</u>	<u>Montant</u>	<u>Terme et objet</u>
18-0031	3 620 000 \$	au plus 4 ans; services d'hygiène du milieu (généraux)

Emprunts de fonctionnement

Comme le prescrit le règlement 2012-109 afférent à la *Loi sur la prestation de services régionaux*, l'emprunt pour des dépenses de fonctionnement est limité à 5 % de ce budget et que l'emprunt pour les dépenses de fonctionnement du Service de gestion des déchets solides est limité à 25 % de son budget de fonctionnement.

En 2018, la Commission a respecté ces restrictions.

Emprunts interfonds

Le manuel de présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés dans l'année qui suit à moins que l'emprunt vise un projet d'immobilisation. L'emprunt interfonds respecte les exigences.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

14. Rapprochement surplus/déficit

	2018	2017
Actif financier net	(1 567 628) \$	1 110 519 \$
Rajustements :		
Perte (gain) non réalisée sur placements de portefeuille	(20 458)	(115 027)
Financement temporaire de dépenses d'immob. par fonds de roulement	69 808	
Prêt bancaire	2 500 000	-
Dettes à long terme	108 000	214 000
Inventaire de fournitures	73 292	56 898
Dépenses payées d'avance	65 475	16 089
Actif net à court terme	<u>1 228 489 \$</u>	<u>1 282 479 \$</u>
Composition de l'actif net à court terme		
Excédent 2016 du fonds Gestion des déchets solides		388 174 \$
Excédent 2016 du fonds Planification régionale et coopération		12 410
Excédent 2016 du fonds Planification locale		93 273
Excédent 2017 du fonds Gestion des déchets solides	239 534	239 534
Excédent 2017 du fonds Planification régionale et coopération	6 988	6 988
Excédent 2017 du fonds Planification régionale	29 746	29 746
Excédent 2018 du fonds Gestion des déchets solides	292 028	
Excédent 2018 du fonds Planification régionale et coopération	27 926	
Excédent 2018 du fonds Planification locale	24 320	
Excédent 2018 du fonds Installation de production d'énergie	2 003	
Soldes du fonds de réserve	605 944	512 354
	<u>1 228 489 \$</u>	<u>1 282 479 \$</u>

15. Instruments financiers

De par ses activités, la Commission est exposée à des risques de différents types liés à l'utilisation d'instruments financiers. Elle s'est donc dotée d'un cadre complet de surveillance, d'évaluation et de gestion des risques. L'analyse suivante renseigne sur l'exposition aux risques et leur concentration au 31 décembre 2018.

Risque de crédit

Les risques liés au crédit découlent de l'éventualité qu'une partie à un instrument financier puisse causer à l'autre une perte financière en faisant défaut d'honorer ses obligations. La Commission est exposée au risque de crédit de la part de ses clients. Pour réduire ce risque, la Commission examine les antécédents d'un nouveau client avant de lui faire crédit, demande des dépôts de sécurité ou des lettres de crédit bancaire, procède à des examens périodiques du comportement de ses clients existants en matière de crédit et examine les factures en souffrance avec les clients. Le secteur gouvernemental canadien représente 100 % du revenu provenant des contributions des membres. De plus, 80,3 % des redevances de déversement des secteurs commercial, industriel, institutionnel et de construction et démolition proviennent de trois grands clients. Le reste est constitué d'un grand nombre de clients variés.

Classement chronologique des comptes clients (sans perte de valeur)	En souffrance d'un mois	En souffrance de deux mois	En souffrance de plus de deux mois
	Gouvernementaux	134 102 \$	1 534 \$
Non gouvernementaux	126 425	39 788	17 559
	<u>260 527 \$</u>	<u>41 322 \$</u>	<u>18 340 \$</u>

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

15. Instruments financiers (suite)

Classement chronologique des comptes clients en souffrance
(avec perte de valeur)

Clients canadiens

Non gouvernementaux	\$	-	\$	-	\$	-
---------------------	----	---	----	---	----	---

La perte de valeur est déterminée par le temps écoulé, l'historique de perception et les communications avec le client.

Risque du marché

Les risques liés au marché ont trait à la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier qui subit les fluctuations du marché des valeurs mobilières. Il en existe trois types : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Commission possède des placements de portefeuille, détenus sous forme d'instruments de capitaux propres, de titres de créance et de fonds communs de placement dont la valeur se chiffre à 2 005 254 \$ uniquement de sources nationales. Ces instruments sont assujettis à des fluctuations du marché des actions, qu'elles soient causées par des facteurs propres aux instruments financiers eux-mêmes ou à leur émetteur, ou à des facteurs touchant tous les instruments financiers échangés sur le marché.

La Commission n'a pas de politique d'investissement officielle. Le gestionnaire du fonds veille à une diversification raisonnable du portefeuille de placements par une sélection rigoureuse des catégories de titres et des secteurs.

Répartition de l'investissement selon la catégorie d'actif :

Fonds communs de placement canadiens	26,4 %
Revenu fixe canadien	46,5 %
Actions canadiennes	27,1 %
	<hr/>
	100 %

Répartition de l'investissement selon le secteur :

Fonds communs de placement canadiens	
Comptes d'épargne à intérêt élevé	26,4 %
Revenu fixe canadien	
Fédéral et provincial	28,6 %
Municipal	1 %
Privé	16,8 %
Actions canadiennes	
Énergie	6,9 %
Matières	1,8 %
Industrielles	0,7 %
Consommation discrétionnaire	3,8 %
Consommation valeur sûre	0,8 %
Finances	10,4 %
Technologie de l'information	1,1 %
Services de télécommunication	1,7 %
	<hr/>
	100 %

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

15. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Les risques liés au taux d'intérêt concerne la fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier dont les taux d'intérêt varient. Les soldes en main gagnent de l'intérêt à des taux flottants et les soldes des placements à revenu fixe portent intérêt à des taux fixes. La dette à long terme de 106 000 \$ porte intérêt à taux fixe jusqu'à son remboursement en 2019. La dette bancaire de 2 500 000 \$ porte intérêt à un taux flottant jusqu'à son refinancement par la dette à long terme en 2019. Vu le court délai de refinancement de la dette à court terme et la gestion professionnelle du portefeuille de placements, la Commission estime que le risque de taux d'intérêt est faible.

Risque de change

Les risques de change se présentent quand la juste valeur des flux de trésorerie d'un instrument financier fluctue en raison de la volatilité des taux de change étrangers. La Commission n'a pas de vente ni de comptes en espèces étrangères.

La Commission n'est exposée à un risque de change que par les achats faits auprès de fournisseurs canadiens de biens provenant directement ou indirectement de fabricants étrangers (c.-à-d. du matériel lourd acheté pour le site d'enfouissement qui vient surtout des États-Unis).

Risque de liquidité

Les risques liés aux liquidités consistent en des difficultés pour une entité d'honorer ses obligations face au passif financier. La Commission détient un capital de fonctionnement important sous forme de comptes débiteurs de ses clients, mais la direction est d'avis que les flux de trésorerie suffiront à régler ses obligations financières. Si des difficultés se présentaient sur le plan des liquidités, la Commission a la capacité d'emprunter pour obtenir un capital de fonctionnement et d'immobilisation.

16. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

La Commission utilise pour ses employés syndiqués un régime de retraite à cotisation déterminée selon lequel l'obligation de l'employeur est limitée à une cotisation de contrepartie allant jusqu'à 5 % de la paye ordinaire et du temps supplémentaire. Pour les employés à temps plein ayant dix années d'ancienneté ou plus, l'employeur fournit une cotisation de contrepartie de 6 %. La dépense comptabilisée dans les états financiers 2018 totalise 76 418 \$. Il n'est pas survenu de changement notable dans le régime de retraite au cours de l'exercice.

La Commission cotise à un régime d'avantages REER pour ses employés de direction à temps plein. Elle fournit une contrepartie aux cotisations des employés à hauteur d'un pourcentage déterminé de gains. La dépense comptabilisée dans les états financiers 2018 totalise 37 170 \$.

La Commission accorde des congés de maladie aux employés à temps plein. Un employé peut prendre un congé payé pour un temps égal au temps accumulé pour congés de maladie. Les congés de maladie inutilisés sont payés aux employés syndiqués la dernière période de paye de l'exercice. En conséquence, il n'y a pas de passif de fin d'exercice.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

17. Rajustement des années antérieures

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Le solde l'excédent accumulé a été rajusté pour ce qui suit :		
Reclassement des gains non réalisés à l'État consolidé des gains et pertes de réévaluation	(115 027) \$	(96 834) \$
Inventaire consigné de fournitures chimiques	56 898	73 968
Aliénation d'immobilisations corporelles des années antérieures non comptabilisées	(1 600 571)	(1 521 811)
Erreurs comptables dans le calcul de la dépense d'amortissement	(1 097 889)	(945 528)
	<u>(2 756 589) \$</u>	<u>(2 490 205) \$</u>
L'état consolidé suivant des comptes de la situation financière a augmenté (diminué) de :		
Inventaire des fournitures		56 898 \$
Immobilisations corporelles		(2 044 370) \$
Amortissements cumulés		(942 652) \$
L'état consolidé suivant des comptes des opérations a augmenté (diminué) de :		
Dépenses du site d'enfouissement		
Gestion du lixiviat et des boues		11 988 \$
Amortissement d'immobilisations corporelles		152 360 \$
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles		78 764 \$

18. Chiffres correspondants de la période précédente

Certains des montants correspondants de 2017 ont été reclassés pour des raisons de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

19. Annexe des immobilisations corporelles

	Infrastructure								2018 Total	(Redressé) 2017 Total	
	Terrain	Bâtiments	Véhicules	Machinerie lourde	Équipement	Meubles et accessoires	Site d'enfouissement et chemins	Cellules d'enfouissement			Actifs en construction
COÛT											
Solde, début d'exercice	1 173 460 \$	7 372 923 \$	187 502 \$	7 858 826 \$	5 001 355 \$	42 475 \$	11 251 000 \$	26 250 629 \$	589 694 \$	59 727 864 \$	58 429 166 \$
Plus :											
Ajouts nets en cours d'exercice	83 374	12 645	-	279 584	18 509	-	475 752	4 314 186	(589 694)	4 594 356	1 745 856
Moins :											
Aliénations en cours d'exercice	-	(306 750)	-	(129 931)	-	-	-	-	-	(436 681)	(447 158)
Solde, fin d'exercice	1 256 834	7 078 818	187 502	8 008 479	5 019 864	42 475	11 726 752	30 564 815	-	63 885 539	59 727 864
AMORTISSEMENTS CUMULÉS											
Solde, début d'exercice	-	3 153 021	86 370	5 750 517	4 007 024	42 475	4 490 549	25 567 848	-	43 097 804	41 304 483
Plus :											
Amortissements en cours d'exercice	-	175 500	20 535	339 249	249 492	-	230 173	812 349	-	1 827 298	2 173 762
Moins :											
Amortissements cumulés sur cessions	-	(253 047)	-	(118 761)	-	-	-	-	-	(371 808)	(380 441)
Solde, fin d'exercice	-	3 075 474	106 905	5 971 005	4 256 516	42 475	4 720 722	26 380 197	-	44 553 294	43 097 804
VALEUR COMPTABLE NETTE	1 256 834 \$	4 003 344 \$	80 597 \$	2 037 474 \$	763 348 \$	-	7 006 030 \$	4 184 618 \$	-	19 332 245 \$	16 630 060 \$
Consistant en :											
Biens pour Services de gestion des déchets solides	1 256 834 \$	4 003 344 \$	80 597 \$	1 927 703 \$	763 348 \$	-	7 006 030 \$	4 184 618 \$	-	19 222 474 \$	16 475 637 \$
Biens pour Installation de production d'énergie	-	-	-	109 771	-	-	-	-	-	109 771	154 423
	1 256 834 \$	4 003 344 \$	80 597 \$	2 037 474 \$	763 348 \$	-	7 006 030 \$	4 184 618 \$	-	19 332 245 \$	16 630 060 \$

Commission de services régionaux de Fundy

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2018

20. Annexe de divulgation des segments

	Services de gestion des déchets solides	Services de planification régionale et de coopération	Services de planification locale	Installation de production d'énergie	Consolidé 2018	(Redressé) Consolidé 2017
Revenus						
Contributions versées par les membres	2 429 337,00	58 364 \$	144 287 \$	\$	2 632 028 \$	2 389 519 \$
Ventes de services	5 531 736,00	-	-	123 841	5 655 577	5 364 145
Transferts gouvernementaux	134 052,00	-	41 250	-	175 302	103 570
Transferts de nos propres fonds et d'autres	-	-	-	-	-	-
Autres revenus	-	-	-	-	-	-
Intérêts	71 456	-	593	-	72 049	49 602
Gain sur vente de placements	11 682	-	-	-	11 682	13 505
Gain sur aliénation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
	8 178 303	58 364	186 130	123 841	8 546 638	7 920 341
Dépenses						
Salaires et avantages sociaux	2 884 865	19 682	176 261	109 606	3 190 414	2 944 112
Biens et services	3 134 918	23 166	68 229	66 536	3 292 849	3 173 074
Amortissement	1 740 373	-	-	86 925	1 827 298	2 173 762
Intérêts	2 416	-	-	-	2 416	9 411
Perte sur aliénation d'immobilisations corporelles	49 872	-	-	-	49 872	86 999
	7 812 444	42 848	244 490	263 067	8 362 849	8 387 365
Excédent (déficit) de l'exercice	365 859 \$	15 516 \$	(58 360) \$	(139 226) \$	183 789 \$	(467 024) \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes des états financiers consolidés
31 décembre 2018
21. Rapprochement du surplus annuel

	Fonds de fonctionnement Déchets solides	Fonds de fonctionnement Planification régionale	Fonds de fonctionnement Planification locale	Fonds de fonctionnement Installation de production d'énergie	Fonds d'immobilisation Déchets solides	Fonds d'immobilisation Installation de production d'énergie	Fonds de réserve de capital Déchets solides	Fonds de réserve de capital Planification locale	Fonds de réserve de fonctionnement Déchets solides	Fonds de réserve de fonctionnement Planification locale	Total
Excédent annuel 2018 (déficit)	2 149 107 \$	15 516 \$	(58 953) \$	(52 301) \$	(1 790 245) \$	(86 925) \$	6 997 \$	593 \$	\$	\$	183 789 \$
Rajustements de l'excédent (déficit) annuel selon les exigences du financement											
Excédent (déficit) de la deuxième année antérieure	388 174	12 410	93 273								493 857
Transferts entre fonds											
de fonctionnement Planification locale à immobilisation pour Planification locale			(10 000)							10 000	-
de fonctionnement Déchets solides à réserve de capital pour Déchets solides	(65 000)						65 000				-
de fonctionnement Déchets solides à réserve de fonctionnement pour Déchets solides	(11 000)								11 000	-	-
de fonctionnement Déchets solides à fonctionnement pour Installation de production d'énergie	(100 099)			100 099							-
de fonctionnement Déchets solides à immobilisation pour Déchets solides	1 978 753)				1 978 753						-
de fonctionnement Installation de prod. d'énergie à immobilisation Installation prod. d'énergie				(45 795)		45 795					-
de fonctionnement Déchets solides à immobilisation pour Déchets solides	(106 000)				106 000						-
Perte (gain) par aliénéation d'immobilisations corporelles					49 872						49 872
Produit de l'aliénéation d'immobilisations corporelles	15 000										15 000
Amortissement du coût de financement reporté	599										599
Amortissement des immobilisations corporelles					1,740,373.00	86,925.00					1 827 298
Total des rajustements de l'excédent (déficit) annuel	(1 857 079)	12 410	83 273	54 304	3 874 998	132 720	65 00		11 000	10 000	2 386 626
Excédent (déficit) annuel 2018 des fonds selon les exigences du GNB	292 028 \$	27 926 \$	24 320 \$	2 003 \$	2 084 753 \$	45 795 \$	71 997 \$	593 \$	11 000 \$	10 000 \$	2 570 415 \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

22. État des réserves

	Réserve de capital pour Déchets solides	Réserve de capital pour Planification locale	Réserve de fonctionnement pour Déchets solides	Réserve de fonctionnement pour Planification locale	2018 <u>Total</u>	2017 <u>Total</u>
Éléments d'actif						
Encaisse	55 212 \$	0 \$	11 000 \$	10 000 \$	76 212 \$	143 \$
Investissements	488 543	40 549	-	-	529 092	512 211
Revenu de placements à recevoir	596	44	-	-	640	-
	<u>544 351 \$</u>	<u>40 593 \$</u>	<u>11 000 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>605 944 \$</u>	<u>512 354 \$</u>
Excédent accumulé	<u>544 351 \$</u>	<u>40 593 \$</u>	<u>11 000 \$</u>	<u>10 000 \$</u>	<u>605 944 \$</u>	<u>512 354 \$</u>
Revenu						
Transfert du Fonds de fonctionnement Déchets solide	65 000 \$	0 \$	11 000	0 \$	76 000 \$	672 626 \$
Transfert du Fonds de fonctionnement Planification locale				10 000	10 000	40 000
Revenus de placements	6 997	593	-	-	7 590	3 531
	<u>71 997</u>	<u>593</u>	<u>11 000</u>	<u>10 000</u>	<u>93 590</u>	<u>716 157</u>
Dépenses						
Transfert au fonds d'immobilisations Déchets solides					-	1 151 420
Excédent (déficit) annuel	<u>71 997</u>	<u>593</u>	<u>11 000</u>	<u>10 000</u>	<u>93 590</u>	<u>(435 263)</u>
Excédent accumulé						
Début d'exercice	472 354	40 000	-	-	-	947 617
Fin d'exercice	<u>544 351 \$</u>	<u>40 593 \$</u>	<u>11 000 \$</u>	<u>10 000</u>	<u>512 354</u>	<u>512 354</u>

Les placements du fonds de réserve sont détenus à titre de fonds communs de placement.

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

22. État des réserves (suite)

Résolutions de la Commission concernant les transferts à destination et en provenance des réserves :

Le 10 décembre 2018

8.b) Motions de fin d'exercice

Proposition : Approuver le transfert de 25 000 \$ du Fonds de fonctionnement des Services de gestion des déchets solides au Fonds de réserve d'immobilisations des Services de gestion des déchets solides, conformément au budget de 2017, selon le projet n° 27900 - Fonds des petites collectivités, un volet du Nouveau Fonds Chantiers Canada – Nouveau-Brunswick.

Cette proposition est une exigence dans le cadre de l'entente du Nouveau Fonds Chantiers Canada qui a financé la construction de l'installation de récupération des matériaux (IRM). L'entente exige un dépôt de 10 années consécutives sans retrait.

Proposé par : Glen Baxter
 Appuyé par : Bette Ann Chatterton
 Vote : Proposition adoptée

Proposition : Approuver le transfert de 10 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services de Planification locale au Fonds de réserve de fonctionnement des services de Planification locale.

Les Services de planification locale prévoient un excédent à la fin de l'exercice. Il y a lieu de croire qu'une contestation judiciaire sera déposée à l'égard d'une décision du Comité de révision et de rajustement de 2018 et que l'argent sera affecté en 2019 aux frais juridiques qui dépasseraient le budget annuel. Le transfert de ces fonds à la réserve de fonctionnement en permettra la disponibilité en 2019, ce qui atténuera l'impact sur ce budget plutôt que de reporter l'excédent à 2020.

Proposé par : Jim Bedford
 Appuyé par : Brenda Rathburn
 Vote : Proposition adoptée

Proposition : Approuver le transfert de 40 000 \$ du Fonds de fonctionnement des Services de gestion des déchets solides au Fonds de réserve pour les immobilisations des Services de gestion des déchets solides.

Deux dépenses d'immobilisations, issues du budget de fonctionnement, mais qui n'ont pas été concrétisées en 2018, figuraient dans le plan d'immobilisations. L'achat d'une benne à ordures (10 000 \$) pour le dépôt public ainsi que les travaux d'ingénierie et de forage du système de gaz d'enfouissement (30 000 \$ sur 75 000 \$) n'ont pas été effectués à cause de problèmes d'approvisionnement et des inondations printanières. La réserve de capital permet de dépenser de l'argent uniquement pour des projets d'immobilisations. On s'attend à ce que les fonds soient dépensés pour les mêmes projets.

Proposé par : Glen Baxter
 Appuyé par : Jim Bedford
 Vote : Proposition adoptée

Proposition : Approuver le transfert de 11 000 \$ du Fonds de fonctionnement des services de gestion des déchets solides au Fonds de réserve de fonctionnement des services de gestion des déchets solides.

Les travaux d'asphaltage (11 000 \$) de l'entrée n'ont pas été achevés en 2018 en raison de problèmes avec les fournisseurs. Il est prévu de dépenser le même montant pour ce projet en 2019 en le transférant à la réserve de fonctionnement de façon à ne pas l'appliquer au budget de fonctionnement de 2019.

Proposé par : Bette Ann Chatterton
 Appuyé par : Brenda Rathburn
 Vote : Proposition adoptée

Marc MacLeod
 Directeur général
 Commission de services régionaux de Fundy

Date

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

23. Budget de fonctionnement à budget selon la CSP

	Budget de Services généraux	Budget Planification régionale et coopération	Budget Planification locale	Budget Déchets solides	Budget Installation de production d'énergie	Total partiel	Amortissement	Transferts	Total
Revenus									
Contributions versées par les membres	0\$	58 363 \$	144 287 \$	2 155 556 \$	0\$	2 358 206 \$	0\$	0\$	2 358 206 \$
Ventes de services	0\$	0\$	0\$	5 328 194	150 000	5 478 194	0\$	0\$	5 478 194
Transferts de nos propres fonds et d'autres	253 859	0\$	0\$	0\$	100 099	353 958	0\$	(353 958)	0.00
Excédent de la deuxième année antérieure	0\$	12 409	93 273	331 176		436 858	0\$	(436 868)	0.00
	253 859	70 772	237 560	7 814 926	250 099	9 627 216	0.00	(790 816)	7 836 400
Dépenses									
Gouvernance	68 800					68 800	-	-	68 000
Administration	185 059	50 772	49 027	1 122 609	5 700	1 413 167	-	(253 859)	1 159 308
Planification régionale		3 000				3 000	-	-	3 000
Planification et partage des coûts - Infrastructure régionale sports, loisirs, culture		7 000				7 000	-	-	7 000
Autres services fournis à tous les membres		10 000				10 000			10 000
Services de planification et d'inspection des bâtiments			186 033			186 033	-	-	186 033
Fonctionnement - services de gestion des déchets solides				4 740 562	244 399	4 984 961	1 833 649	52 480	6 871 090
Services financiers						-			
- Intérêts				52 480		52 480	-	(52 480)	-
- Autres frais de financement	-		2 500	24 544		27 044	-	-	27 044
- Transfert au fonds d'immobilisation - remboursement de dette				1 094 000		1 094 000		(1 094 000)	
- Transfert au fonds d'immobilisation - acquisition d'actif				510 000		510 000	-	(510 000)	-
- Transfert à la réserve de capital				25 000		25 000	-	(25 000)	-
- Transfert au fonctionnement de l'installation de production d'énergie				100 099		100 099		(100 099)	
Dépenses au titre d'activités de fermeture et d'après-fermeture				145 632		145 632	-	0	145 632
	253 859	70 772	237 560	7 814 926	250 099	8 627 216	1 833 649	(1 982 958)	8 477 907
Excédent (Déficit)	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	0\$	(1 833 649) \$	1 192 142 \$	641 507 \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

24. Revenus et dépenses à l'appui

	2018		(Redressé) 2017
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
Revenus			
Contributions des membres			
Services de planification régionale et de coopération	58 363 \$	58 364 \$	40 929 \$
Services locaux de planification	144 287	144 287	85 807
Frais de déversement des déchets solides	2 155 556	2 429 377	2 262 783
Total des contributions des membres	2 358 206 \$	2 632 028 \$	2 389 519 \$
Ventes de services			
Services de déchets solides			
Frais de déversement d'autres sources			
Industriel, commercial, institutionnel	4 648 444	4 642 765	4 401 592
Construction et démolition	168 000	153 450	143 994
Déchets spéciaux	30 000	80 188	137 853
Matières recyclables			
Fibre	230 000	121 705	239 623
Produits consignés	-	11 632	5 248
Métaux	-	31 408	21 380
Peintures	3 600	7 137	8 623
Plastiques	-	12 107	13 234
Autres	8 750	130 312	77 553
Autres revenus de fonctionnement			
Matières organiques	204 400	186 712	194 508
Compost	5 000	5 883	1 709
Autres	30 000	148 437	13 938
Production d'énergie	150 000	123 841	104 890
Total des ventes de services	5 478 194 \$	5 655 577 \$	5 364 145 \$
Transferts gouvernementaux			
Fonds en fiducie pour l'environnement		125 944 \$	76 070 \$
Développement régional des loisirs		41 250	27 500
Gouvernement du Nouveau-Brunswick - aide à l'emploi		8 108	-
Total des transferts gouvernementaux		175 302 \$	103 570 \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

24. Revenus et dépenses (suite)

(Redressé)
2017

	2018		Réal
	(Non vérifié) Budgété	Réal	
Dépenses			
Services généraux			
Gouvernance			
Membres du conseil d'administration			
Indemnités	46 400 \$	42 363 \$	42 389 \$
Déplacements	9 400	3 847	4 333
Formation et perfectionnement	-		-
Assurance	13 000	11 500	11 214
Total de la gouvernance	68 800	57 710	57 936
Administration			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	51 594	50 003	49 064
Déplacements	5 000	2 407	4 676
Formation et perfectionnement	2 500	939	2 339
Ressources humaines	-	25 424	10 321
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	71 176	48 404	80 615
Formation et perfectionnement	2 500	244	1 815
Frais de vérification externe	22 000	18 514	25 000
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	1 000	1 586	1 904
Services juridiques	5 000	7 375	2 000
Matériel de bureau et fournitures	9 589	5 330	5 254
Impression et copie	9 700	4 995	21 666
Télécommunications	4 000	1 727	7 722
Autres	1 000	60	365
Total - administration	185 059	167 008	212 741
Total des dépenses des services généraux	253 859 \$	224 718,00 \$	270 677 \$
Attribués à :			
Services de planification régionale et de coopération	50 772 \$	40 113 \$	52 071 \$
Services locaux de planification	10 894	10 578	11 291
Services de gestion des déchets solides	192 193	174 027	207 315
	253 859 \$	224 718 \$	270 677 \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31-Dec-18

24. Revenus et dépenses (suite)**(Redressé)**
2017

	2018		Réel
	(Non vérifié) Budgété	Réel	
Dépenses			
Services de planification régionale et de coopération			
Part attribuée des services généraux	50 772 \$	40 113	52 071
Planification régionale			
Administration	3 000	-	-
Infrastructure régionale sports, loisirs, culture			
Planification et partage des coûts			
Administration	7 000	-	6 875
Autres services fournis à l'ensemble des membres			
Développement économique	10 000	2 734	-
Total des dépenses - services régionaux de planification et coopération	70 772 \$	42 847 \$	58 946 \$

Dépenses**Services locaux de planification**

Administration			
Part attribuée des services généraux	10 894 \$	10 578 \$	11 291 \$
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	3 000	1 840	105
Assurance responsabilité	5 000	5 000	5 000
Services professionnels	12 500	3 844	69
Immeuble du bureau	5 888	4 539	3 804
Matériel de bureau et fournitures	820	347	3 249
Impression et copie	900	-	486
Télécommunications	8 400	3 546	3 307
Autres	1 625	607	891
Total - administration	49 027	30 301	28 202

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31-Dec-18

24. Revenus et dépenses (suite)

	2018		(Redressé) 2017
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
Services de planification et d'inspection des bâtiments			
Services de planification			
Salaires et avantages sociaux	50 000	91 512	56 278
Déplacements	4 500	3 691	2 891
Formation et perfectionnement	2 500	1 590	2 020
Plans et documents de référence	1 000	-	-
Fonctionnement et Planète SIG	750	370	493
Publicité	2 000	-	-
Comités de planification	8 000	3 938	57
Autres	300	-	-
	<u>69 050</u>	<u>101 101</u>	<u>61 739</u>
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	102 533	101 273	94 946
Déplacements	8 200	7 200	7 125
Formation et perfectionnement	4 000	889	1 043
Plans et documents de référence	1 500	81	130
Services SIG	750	670	548
	<u>116 983</u>	<u>110 113</u>	<u>103 792</u>
Total - services de planification et d'inspection des bâtiments	<u>186 033</u>	<u>211 214</u>	<u>165 531</u>
Services financiers			
Autres frais financiers			
Frais bancaires	2 500	2 976	2 304
	<u>2 500</u>	<u>2 976</u>	<u>2 304</u>
Total des dépenses - services locaux de planification	<u>237 560 \$</u>	<u>244 491 \$</u>	<u>196 037 \$</u>

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés

31-Dec-18

24. Revenus et dépenses (suite)**(Redressé)**

	2018		2017
	(Non vérifié) Budgété	Réel	Réel
Dépenses			
Services de déchets solides			
Administration			
Part attribuée des services généraux	192 193 \$	174 027 \$	207 315 \$
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	176 273	172 456	165 725
Déplacements	11 000	3 849	10 259
Formation et perfectionnement	3 000	3 426	2 658
Autres services administratifs			
Publicité	-	261	416
Assurance responsabilité	161 500	124 093	124 339
Services professionnels	114 000	72 193	112 949
Services juridiques	5 000	9 247	28 982
Immeuble du bureau	19 950	12 066	14 612
Matériel de bureau et fournitures	28 755	18 141	22 690
Impression et copie	3 300	3 015	2 479
Télécommunications	12 500	9 627	9 992
Crane Mountain Enhancement Inc (note 25)	24 209	24 209	23 969
Fonds d'amélioration des communautés hôtes	88 247	89 147	87 373
Éducation du public			
Personnel	142 987	138 475	132 202
Publicité, visites, promotion	98 475	207 751	122 536
Autres frais administratifs	21 200	25 030	17 464
Amortissement	20 000	25 571	18 341
Total - administration	1 122 609	1 112 584	1 104 301 \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

24. Revenus et dépenses (suite)

	2018		(Redressé) 2017
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
Services de déchets solides			
Opérations			
Poste de pesée et bâtiments			
Réparation et entretien	7 000	-	94
Électricité	9 000	8 427	7 095
Impôt foncier	244 650	232 695	232 695
Santé et sécurité de l'environnement	103 958	92 757	79 388
Amortissement	30 000	37 853	26 387
Machinerie et matériel			
Carburant	169 290	176 475	166 347
Réparation et entretien	130 160	101 370	104 285
Amortissement	200 000	160 549	245 508
Fonctionnement du site d'enfouissement			
Personnel	735 663	761 694	659 929
Entretien du site et des chemins	47 300	41 919	51 500
Surveillance	58 100	55 124	56 479
Sécurité et sûreté des lieux et installations	12 700	8 660	10 013
Manutention de déchets spéciaux	15 648	9 386	7 177
Matériau de recouvrement des cellules	130 500	127 091	85 044
Gestion du lixiviat et des boues	685 273	884 963	666 944
Matériel de sécurité et fournitures	32 474	21 486	36 587
Intérêts	49 150	-	1 767
Amortissement	1 050 000	1 025 544	1 084 793
Poste de pesée			
Personnel	158 758	167 157	150 451
Fournitures	22 400	15 596	14 842
Amortissement	25 000	38 607	21 200
Réacheminement des déchets			
Personnel - installation de recyclage	455 142	468 428	409 945
Personnel - dépôts de collecte	382 638	410 933	429 798
Installation de recyclage	160 350	151 976	131 222
Programme de dépôts de collecte	347 403	263 126	243 674
Amortissement - installation de recyclage	55 000	62 356	57 974
Amortissement - programme de dépôts de collecte	85 000	95 887	92 616
Programme de compostage			
Personnel	264 133	257 132	302 608
Traitement	425 522	370 151	375 024
Achats de charriots et de bacs	125 000	117 144	109 755
Intérêts	3 330	2 416	7 644
Amortissement	281 649	194 006	318 700

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

24. Revenus et dépenses (suite)

	2018		(Redressé) 2017
	(Non vérifié)		
	Budgété	Réel	Réel
Déchets domestiques dangereux			
Collecte	8 000	4 582	6 505
Élimination	25 000	25 366	27 991
Autres	4 500	745	1 079
Total - déchets solides	6 539 691	6 491 601	6 223 060
Services financiers			
Autres frais financiers			
Coûts d'émission de débenture (obligation non garantie)	13 448	598	1 662
Frais bancaires	11 096	10 188	9 416
Autres services financiers			
Dépenses de fermeture et d'après-fermeture	145 632	122 875	112 750
Frais de gestion de l'investissement	-	24 725	14 529
Total des services financiers	170 176	158 386	138 357
Total des dépenses - déchets solides	7 832 476 \$	7 762 571 \$	7 465 718 \$
Installation de production d'énergie			
Autres services administratifs			
Services professionnels	2 000 \$	3 499 \$	2 464 \$
Immeuble du bureau	3 200	3 024	20,648
Matériel de bureau et fournitures	500	-	-
Total - administration	5 700	6 523	5 112
Exploitation			
Personnel			
Salaires et avantages sociaux	101 699	109 606	121 681
Déplacements	5 000	-	-
Autres	4 300	-	-
Machinerie et matériel			
Carburant	25 400	6 322	6 802
Réparation et entretien	108 000	53 692	137 827
Amortissement	87 000	86 925	308 243
Total - fonctionnement	331 399	256 545	574 553
Total des dépenses - installation de production d'énergie	337 099 \$	263 068 \$	579 665 \$

Commission de services régionaux de Fundy
Notes afférentes aux états financiers consolidés
31 décembre 2018

25. Engagements

Crane Mountain Enhancement Inc.

La Commission s'est engagée à verser 20 000 \$ par année (rajustés pour tenir compte de la moitié du taux d'inflation annuel) à Crane Mountain Enhancement Inc. (CMEI) pour financer les dépenses de surveillance et de formation pendant la période d'exploitation des installations de gestion des déchets solides sur le site. Le paiement annuel sera réduit en conséquence si les liquidités ou quasi-liquidités de CMEI dépassent 60 000 \$.

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Transfert de fonds pour la surveillance et la formation	24 209 \$	23 969 \$

Fonds d'amélioration de la communauté hôte

Comme l'exige le décret 2005-112 du Nouveau-Brunswick, la Commission attribue une partie réservée des redevances de déversement au Fonds d'amélioration des communautés hôtes, qui met en oeuvre des projets spéciaux visant à améliorer l'installation ou la communauté hôte, ou les deux, pendant la durée de fonctionnement des installations de gestion des déchets solides. Depuis 2000, la Commission s'est engagée à verser 75 000 \$ par année (montant rajusté pour tenir compte de la moitié du taux d'inflation annuel). Le Fonds est administré par Crane Mountain Enhancement Inc. (anciennement Fundy Future Environment and Benefits Council) et la Commission. Les bénéficiaires admissibles, les descriptions de projet et les montants de financement sont les suivants :

Bénéficiaire du financement	Description du projet	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Église de la Résurrection	Parc de jeu	11 500 \$	10 428 \$
Friends of Blueberry Hill	Entretien et amélioration du réseau de sentiers		2 700
Friends of Blueberry Hill	Plantation d'arbres	3 300	
Grand Bay Home and School (foyer-école)	Graines et compost (serre)		3 019
Filiale 22 de la Légion de Grand Bay	Matériel de cuisine		10 501
École primaire de Grand Bay	Salle de classe extérieure	11 200	
Groupe scout de Grand Bay-Westfield	Poêles et vaisselle	1 439	845
Grand Bay-Westfield Senior Art Group	Ateliers et expositions	415	212
Pompiers volontaires Grand Bay-Westfield	Équipement de gymnastique		5 110
Pompiers volontaires Grand Bay-Westfield	Barbecue	1 610	
Honour Our Veterans	Bannières pour anciens combattants		3 311
Honour Our Veterans	Supports d'enseigne	4 180	
Groupe scout Ketepec	Raquettes et fournitures	3 716	
Centre communautaire Martinon	Isolement		1 721
Centre communautaire Martinon	Appareils et vaisselle de cuisine		861
Foyer-école Morna Heights	Livres de bibliothèque		1 431
Foyer-école Morna Heights	Entreposage et sièges pour la bibliothèque	2 115	
École Morna Heights	Tablettes iPad	2 168	2 395
Over 50 Activity Group	Tables, chaises, livres de bridge et cartes à jouer		3 422
Centre communautaire RV	Équipement de réfrigération		32 484
Centre communautaire RV	Gouttières	9 122	
Centre communautaire RV	Réparation des fuites du mur	19 119	
RV Volunteer Hunter Education	Commandite jeunes chasseurs	400	400
Géoparc mondial Stonehammer	Dalles de béton	7 600	
École primaire Westfield	Équipements d'aire de jeux		8 533
École primaire Westfield	Revitalisation de la bibliothèque	10 964	
3 on 3 Summer Basketball	Fournitures de basketball	299	
		<u>89 147 \$</u>	<u>87 373 \$</u>